



Séance d'installation du Conseil municipal du Grand-Saconnex,
du 6 juin 2011

LES SOCIALISTES

Proposition déposée par les conseillers municipaux :
Madame Laurence Burkhalter, Messieurs Cruz Melchor Eya Nchama et
Michel Pomatto.

PROPOSITION CONCERNANT LA REPRÉSENTATION DES FRACTIONS POLITIQUES DANS LES COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL.

Est compris dans cette proposition le groupe de travail Agenda 21.

Ne sont pas compris dans cette proposition la commission de Naturalisation ainsi que le
Fond de décoration.

Le groupe socialiste propose que la représentation du PLR et des Verts soit de deux
commissaires par commission et de un pour les autres groupes politiques.

Cette proposition est motivée par le désir d'avoir une représentation objective reflétant le
choix exprimé par la population lors des élections municipales.

En effet, le PLR et les Verts, ont obtenu respectivement 7 sièges et 6 sièges sur les 25
disponibles, se démarquant ainsi des autres groupes politiques qui ont obtenu 4, 3 et 2
sièges.

Le PLR a obtenu 22.46% des suffrages et les Verts 19.81%, ce qui fait une différence de
2.66%. L'écart entre les Verts et le PDC est de 4.24%, le PDC ayant obtenu 15,57% des
suffrages.

Accorder seulement un siège à l'un et/ou l'autre des deux groupes les mieux élus
équivaldrait à leur accorder une représentativité dans les commissions identique au
groupe le moins bien élu totalisant 8,2% des suffrages. Un tel choix ne serait pas équitable
n'y représentatif du résultat des élections.

Il faut noter que cette proposition s'inscrit dans la continuité du choix effectué lors de la
législature précédente qui avait opté pour deux représentants par commission pour les
deux groupes, Radicaux et Verts, qui avaient obtenu 5 sièges au Conseil municipal, et un
représentant pour les Libéraux et le PDC qui avaient obtenu 4 sièges.

Cette proposition nous semble correcte et nous demandons au Conseil municipal de tenir
compte de ces arguments lors de la décision concernant le nombre de commissaires.